

M. Vachez signale au Congrès l'existence d'une inscription antique existant dans la chapelle du cimetière de Néronde, et portant le nom de l'illustre famille Messala.

M. E. Travers lit une note, adressée par M. Mougins de Roquefort, sur trois autels païens, trouvés à Antibes, et transformés en autels chrétiens.

M. de Roumejoux communique une autre note sur un Mercure du Musée de Périgueux et un autre découvert à Luchon.

M. le comte Lair, au nom de M. Espérandieu, membre de la Société française d'archéologie, à Béziers, demande au Congrès de s'associer au vœu adressé, l'année dernière, au Gouvernement, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et la Société des Antiquaires de France, pour la conservation des monuments historiques dans nos colonies.

M. le comte de Marsy fait observer que la Société française d'archéologie et son fondateur, M. de Caumont, ont eu l'honneur déjà de prendre l'initiative d'une semblable démarche auprès du Gouvernement, en ce qui concerne les monuments de l'Algérie. Le vœu, que le Congrès est invité à exprimer aujourd'hui, doit comprendre non seulement les monuments des colonies, mais encore ceux de la France continentale, et, par monuments, il faut entendre surtout les monuments épigraphiques, dont la conservation serait si peu onéreuse pour le Trésor.

Toutefois, la discussion et le vote de ce vœu sont renvoyés à un autre moment.

M. Vachez donne lecture d'un mémoire sur l'emploi des *echea* ou vases acoustiques dans les édifices antiques et les églises du Moyen-Age.

Les Grecs, et après eux les Romains, placèrent des *echea* dans les théâtres. On en a trouvé aussi dans quelques anciens temples de la Grèce. Au Moyen-Age, des vases acoustiques furent employés fréquemment dans les édifices religieux, et surtout dans les églises romanes. On en a retrouvé en Provence, en Normandie, en Bourgogne et dans la Lorraine. De nombreuses découvertes en ont été faites en Russie, en Suède, en Danemark, en Suisse et sur les bords